Parlement européen
2024-2029

Commission des budgets

2025/0319(BUD)

10.11.2025

AMENDEMENTS
1 - 26

Projet de rapport
Victor Negrescu
(PE778.228v01-00)

Projet de budget rectificatif nº 3 au budget général 2025 - Adaptation des crédits de paiement, actualisation des recettes et autres actualisations techniques
(2025/0319(BUD))

Amendement 1
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Visa 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'accord interinstitutionnel du 16 décembre 2020 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière, ainsi que sur de nouvelles ressources propres, comportant une feuille de route en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres[4] (ci-après l'«AII»),	***supprimé***

[4] JO L 433 I du 22.12.2020, p. 28, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_interinstit/2020/1222/oj.

Or. en

Amendement 2
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Visa 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la décision (UE, Euratom) 2020/2053 du Conseil du 14 décembre 2020 relative au système des ressources propres de l'Union européenne et abrogeant la décision 2014/335/UE, Euratom[5],	***supprimé***

[5] JO L 424 du 15.12.2020, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2020/2053/oj.

Or. en

Amendement 3
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant qu'en raison de ces adaptations, une augmentation des contributions RNB de 31,9 millions d'EUR est nécessaire pour faire face aux besoins de paiement;	E. considérant qu'en raison de ces adaptations, une augmentation des contributions RNB de 31,9 millions d'EUR est nécessaire pour faire face aux besoins de paiement***, ce qui traduit une volonté persistante d'augmenter la charge imposée aux États membres et à leurs contribuables***;

Or. en

Amendement 4
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***prend acte du*** projet de budget rectificatif nº 3/2025 ***présenté par la Commission, et notamment de son incidence globale très faible sur les*** contributions RNB ***des États membres, et ce en raison de l'équilibre entre hausse des besoins de paiement et recettes*** supplémentaires;	1. ***désapprouve la présentation faite par la Commission dans le*** projet de budget rectificatif nº 3/2025***, laquelle, malgré une hausse exceptionnelle des recettes provenant des amendes et des astreintes et malgré l'excédent de ressources propres traditionnelles, demande toujours des*** contributions RNB supplémentaires ***d'un montant de 31,9 millions d'EUR***; ***souligne que cette façon d'agir est le reflet d'une gestion budgétaire déséquilibrée et confirme la tendance de la Commission à systématiquement déplacer la charge financière sur les États membres au lieu de contrôler ses dépenses et d'utiliser plus efficacement les recettes existantes;***

Or. en

Amendement 5
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prend acte du projet de budget rectificatif nº 3/2025 présenté par la Commission, et notamment de son incidence globale très faible sur les contributions RNB des États membres, et ce en raison de l'équilibre entre hausse des besoins de paiement et recettes supplémentaires;	1. prend acte du projet de budget rectificatif nº 3/2025 présenté par la Commission, et notamment de son incidence globale très faible sur les contributions RNB des États membres, et ce en raison de l'équilibre entre hausse des besoins de paiement et recettes supplémentaires; ***souligne que la prudence budgétaire et la bonne utilisation de l'argent des contribuables doivent rester les principes qui guident toutes les décisions budgétaires;***

Or. en

Amendement 6
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***salue*** l'augmentation des crédits de paiement du Fonds européen de développement régional (FEDER) d'un montant de 2 milliards d'EUR, parallèlement aux renforcements en faveur de la politique agricole commune (PAC) dans le cadre du virement global de cette année (DEC 15/25)***, signe*** que la mise en œuvre du programme ***atteint*** son rythme de croisière ***après un démarrage dont la lenteur était préoccupante au cours de la période 2021-2027***; ***souligne que le renforcement des fonds structurels et des crédits de la PAC joue un rôle essentiel dans le maintien des régimes de soutien à***	2. ***déplore*** l'augmentation des crédits de paiement du Fonds européen de développement régional (FEDER) d'un montant de 2 milliards d'EUR, parallèlement aux renforcements en faveur de la politique agricole commune (PAC) dans le cadre du virement global de cette année (DEC 15/25)***; relève*** que la mise en œuvre du programme ***semble atteindre*** son rythme de croisière;

l'agriculture, ce qui garantit la sécurité alimentaire et encourage le développement rural durable; fait observer que ces mesures sont tout particulièrement importantes pour renforcer la résilience du secteur agricole et préserver l'équilibre socio-économique des zones rurales; rappelle que ces augmentations de crédits viennent compléter les adaptations des crédits de paiement figurant dans le virement global (DEC 15/2025);

Or. en

Amendement 7
Dick Erixon

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***salue*** l'augmentation des crédits de paiement du Fonds européen de développement régional (FEDER) d'un montant de 2 milliards d'EUR, parallèlement aux renforcements en faveur de la politique agricole commune (PAC) dans le cadre du virement global de cette année (DEC 15/25), signe que la mise en œuvre du programme atteint son rythme de croisière après un démarrage dont la lenteur était préoccupante au cours de la période 2021-2027; souligne que le renforcement des fonds structurels et des crédits de la PAC joue un rôle essentiel dans le maintien des régimes de soutien à l'agriculture, ce qui garantit la sécurité alimentaire et encourage le développement rural durable; fait observer que ces mesures sont tout particulièrement importantes pour renforcer la résilience du secteur agricole et préserver l'équilibre socio-économique des zones rurales; rappelle que ces augmentations de crédits viennent compléter les adaptations des crédits de paiement figurant dans le virement global	2. ***déplore*** l'augmentation des crédits de paiement du Fonds européen de développement régional (FEDER) d'un montant de 2 milliards d'EUR, parallèlement aux renforcements en faveur de la politique agricole commune (PAC) dans le cadre du virement global de cette année (DEC 15/25), signe que la mise en œuvre du programme atteint son rythme de croisière après un démarrage dont la lenteur était préoccupante au cours de la période 2021-2027; souligne que le renforcement des fonds structurels et des crédits de la PAC joue un rôle essentiel dans le maintien des régimes de soutien à l'agriculture, ce qui garantit la sécurité alimentaire et encourage le développement rural durable; fait observer que ces mesures sont tout particulièrement importantes pour renforcer la résilience du secteur agricole et préserver l'équilibre socio-économique des zones rurales; rappelle que ces augmentations de crédits viennent compléter les adaptations des crédits de paiement figurant dans le virement global

(DEC 15/2025);

(DEC 15/2025);

Or. en

Amendement 8
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. continue de demander instamment l'accélération de la mise en œuvre des mesures relevant du FEDER, du FSE+ et de l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas (IGFV); se félicite du taux d'utilisation plus élevé que prévu de la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP)***;*** espère que les paiements supplémentaires de plus de 3 milliards d'EUR ***de STEP*** seront utilisés rapidement et ***efficacement en faveur des objectifs spécifiques*** définis dans les actes de base respectifs;	3. continue de demander instamment l'accélération de la mise en œuvre des mesures relevant du FEDER, du FSE+ et de l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas (IGFV) ***en vue de produire des résultats; demande à la Commission de faire en sorte que ces mesures soient efficaces, transparentes et proportionnées, en évitant les formalités administratives inutiles***; se félicite du taux d'utilisation plus élevé que prévu de la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP) ***et*** espère que les paiements supplémentaires de plus de 3 milliards d'EUR seront utilisés rapidement et ***dans le plein respect d'objectifs mesurables*** définis dans les actes de base respectifs;

Or. en

Amendement 9
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte du dernier état de la situation en ce qui concerne les accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et se félicite que, conformément aux dispositions	***supprimé***

applicables de l'AII, l'autorité budgétaire joue un rôle actif dans le déblocage des crédits de la réserve en fonction de l'entrée en vigueur et de l'application des protocoles internationaux respectifs de mise en œuvre de ces accords;

Or. en

Amendement 10
Rasmus Andresen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte du dernier état de la situation en ce qui concerne les accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et ***se félicite*** que, conformément aux dispositions applicables de l'AII, l'autorité budgétaire joue un rôle actif dans le déblocage des crédits de la réserve en fonction de l'entrée en vigueur et de l'application des protocoles internationaux respectifs de mise en œuvre de ces accords;	4. prend acte du dernier état de la situation en ce qui concerne les accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et ***souligne*** que, conformément aux dispositions applicables de l'AII, l'autorité budgétaire joue un rôle actif dans le déblocage des crédits de la réserve en fonction de l'entrée en vigueur et de l'application des protocoles internationaux respectifs de mise en œuvre de ces accords; ***demande une augmentation future de la contribution des opérateurs de pêche à la contrepartie financière versée par l'Union;***

Or. en

Amendement 11
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. salue les économies (5 millions d'EUR) réalisées dans les crédits d'engagement de l'instrument d'appui	6. salue les économies (5 millions d'EUR) réalisées dans les crédits d'engagement de l'instrument d'appui

technique à la suite des gains d'efficacité résultant des procédures de passation de marchés concurrentielles;	technique à la suite des gains d'efficacité résultant des procédures de passation de marchés concurrentielles ***et encourage la poursuite des efforts visant à réaliser des économies de coûts et à améliorer les résultats dans tous les instruments***;

Or. en

Amendement 12
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. prend acte du rythme de mise en œuvre des réformes et du ralentissement proportionnel de l'absorption des paiements de la facilité pour l'Ukraine; reconnaît qu'une partie des crédits non absorbés peut être reportée à l'exercice prochain; encourage tous les acteurs concernés à faire avancer les mesures liées aux réformes et aux investissements, comme les accords de financement mixte;	***supprimé***

Or. en

Amendement 13
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prend acte des ***adaptations*** de la contribution de l'Union ***à plusieurs*** organismes décentralisés; ***estime qu'il s'agit principalement d'adaptations de nature technique; salue*** ces adaptations ***dans la mesure où elles optimisent l'utilisation des ressources des lignes opérationnelles telles que LIFE, le FAMI***	8. prend acte des ***propositions d'adaptation*** de la contribution de l'Union ***aux divers*** organismes décentralisés; ***souligne que*** ces adaptations***, présentées comme étant purement techniques, révèlent en fait un manque de discipline budgétaire et une orientation politique contestable; souligne que le virement de***

ou le programme pour le marché unique; déplore toutefois que la «restitution» des crédits d'engagement et de paiement ***des lignes budgétaires des organes respectifs aux lignes*** budgétaires ***des programmes concernés résulte du retard pris dans le recrutement de personnel ou dans le déploiement de nouvelles initiatives stratégiques et législatives telles que la stratégie en matière d'investissement de détail (qui touche l'AEMF et l'AEAPP), le*** pacte sur la migration et l'asile ***(qui touche l'AUEA), le train de mesures sur la sécurité maritime (qui touche l'AESM) ou la proposition relative aux nouvelles techniques génomiques (qui touche l'EFSA)***;

48 millions d'EUR en crédits d'engagement et de ***45 millions d'EUR en crédits de*** paiement ***de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA) en faveur du Fonds «Asile, migration et intégration» (FAMI), destiné officiellement à soutenir la mise en œuvre du pacte sur la migration et l'asile, est un parfait exemple de modèle coûteux, bureaucratique et inefficace de gouvernance de la migration alors que la révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel a déjà affecté un montant supplémentaire de 2 milliards d'EUR à ce même pacte pour la période 2025-2027; constate que, malgré ces augmentations*** budgétaires ***successives, les arrivées clandestines continuent d'augmenter dans l'Union alors que le nombre de retours effectifs reste marginal; estime par conséquent qu'il n'y a pas d'indicateur tangible prouvant l'efficacité du*** pacte sur la migration et l'asile ***et qu'un nouveau renforcement du financement du FAMI ne se justifie pas***;

Or. en

Amendement 14
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prend acte des adaptations de la contribution de l'Union à plusieurs organismes décentralisés; estime qu'il s'agit principalement d'adaptations de nature technique; ***salue ces adaptations dans la mesure où elles optimisent l'utilisation des ressources des lignes opérationnelles telles que*** LIFE, ***le FAMI ou le programme pour le marché unique; déplore toutefois que la «restitution» des crédits d'engagement et de paiement des lignes budgétaires des organes respectifs***	8. prend acte des adaptations de la contribution de l'Union à plusieurs organismes décentralisés; estime qu'il s'agit principalement d'adaptations de nature technique; ***rappelle le récent scandale du financement de*** LIFE, ***qui impliquait des contrats avec des ONG; renvoie au deuxième rapport de décharge concernant l'exécution du budget des agences de l'Union pour l'exercice 2023 (2024/2030(DEC)), qui signalait les problèmes structurels de l'AUEA (agence***

aux lignes budgétaires des programmes concernés résulte du retard pris dans le recrutement de personnel ou dans le déploiement de nouvelles initiatives stratégiques et législatives telles que la stratégie en matière d'investissement de détail (qui touche l'AEMF et l'AEAPP), le pacte sur la migration et l'asile ***(qui touche l'AUEA), le train de mesures sur la sécurité maritime (qui touche l'AESM) ou la proposition relative aux nouvelles techniques génomiques (qui touche l'EFSA***);

pour l'asile);

Or. en

Amendement 15
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prend acte des adaptations de la contribution de l'Union à plusieurs organismes décentralisés; estime qu'il s'agit principalement d'adaptations de nature technique; salue ces adaptations dans la mesure où elles optimisent l'utilisation des ressources des lignes opérationnelles telles que LIFE, le FAMI ou le programme pour le marché unique; déplore toutefois que la «restitution» des crédits d'engagement et de paiement des lignes budgétaires des organes respectifs aux lignes budgétaires des programmes concernés résulte du retard pris dans le recrutement de personnel ou dans le déploiement de nouvelles initiatives stratégiques et législatives telles que la stratégie en matière d'investissement de détail (qui touche l'AEMF et l'AEAPP), le pacte sur la migration et l'asile (qui touche l'AUEA), le train de mesures sur la sécurité maritime (qui touche l'AESM) ou la proposition relative aux nouvelles techniques génomiques (qui touche	8. prend acte des adaptations de la contribution de l'Union à plusieurs organismes décentralisés; estime qu'il s'agit principalement d'adaptations de nature technique; salue ces adaptations dans la mesure où elles optimisent l'utilisation des ressources des lignes opérationnelles telles que LIFE, le FAMI ou le programme pour le marché unique; déplore toutefois que la «restitution» des crédits d'engagement et de paiement des lignes budgétaires des organes respectifs aux lignes budgétaires des programmes concernés résulte du retard pris dans le recrutement de personnel ou dans le déploiement de nouvelles initiatives stratégiques et législatives telles que la stratégie en matière d'investissement de détail (qui touche l'AEMF et l'AEAPP), le pacte sur la migration et l'asile (qui touche l'AUEA), le train de mesures sur la sécurité maritime (qui touche l'AESM) ou la proposition relative aux nouvelles techniques génomiques (qui touche

l'EFSA);	l'EFSA); ***invite la Commission et les agences concernées à renforcer la planification, la gestion et les systèmes de contrôle interne en vue d'une mise en œuvre rentable et en temps voulu;***

Or. en

Amendement 16
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. déplore le renforcement de 6,4 millions d'EUR du programme LIFE; souligne que ces dépenses, dont les retombées pour l'environnement restent incertaines, reflètent souvent des choix idéologiques faits au détriment d'une analyse rigoureuse de leur efficacité; estime qu'il serait plus responsable de réaffecter ces crédits à des priorités stratégiques telles que la sécurité, l'agriculture et la recherche; demande à la Commission de mettre fin à la prolifération de programmes coûteux et inefficaces;

Or. en

Amendement 17
Rasmus Andresen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne et rappelle, dans ce contexte, qu'il soutient intégralement l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux (ALBC), récemment créée, dans	9. souligne et rappelle, dans ce contexte, qu'il soutient intégralement l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux (ALBC), récemment créée, dans

le cadre révisé de la lutte contre le blanchiment de capitaux au niveau de l'Union; reste profondément préoccupé par les retards permanents observés dans la phase de mise en place, en particulier en ce qui concerne le recrutement, ***et*** demande l'accélération des procédures d'engagement correspondantes;	le cadre révisé de la lutte contre le blanchiment de capitaux au niveau de l'Union; reste profondément préoccupé par les retards permanents observés dans la phase de mise en place, en particulier en ce qui concerne le recrutement, demande l'accélération des procédures d'engagement correspondantes ***et demande à la Commission de donner d'urgence la priorité à cette question***;

Or. en

Amendement 18
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne et rappelle, dans ce contexte, qu'il soutient ***intégralement*** l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux (ALBC), récemment créée, dans le cadre révisé de ***la lutte contre le blanchiment de capitaux au niveau de*** l'Union; reste ***profondément*** préoccupé par les retards permanents observés dans la phase de mise en place, en particulier en ce qui concerne le recrutement, et demande ***l'accélération*** des procédures d'engagement ***correspondantes***;	9. souligne et rappelle, dans ce contexte, qu'il soutient l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux (ALBC), récemment créée, dans le cadre révisé de l'Union; reste préoccupé par les retards permanents observés dans la phase de mise en place, en particulier en ce qui concerne le recrutement, et demande ***l'achèvement rapide, mais efficace,*** des procédures d'engagement ***afin que l'Autorité puisse fonctionner au moyen de structures rationalisées et être gérée en respectant un bon rapport qualité-prix***;

Or. en

Amendement 19
Dick Erixon

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***salue*** l'inscription au budget de	10. ***prend acte de*** l'inscription au

recettes supplémentaires d'un montant de 1 185,1 millions d'EUR provenant des amendes et astreintes définitivement payées; ***estime que ces montants constituent de véritables sources de recettes pour l'Union qui permettent de réduire les contributions RNB des États membres; rappelle, dans ce contexte, que la Commission a proposé des modifications au cours du prochain CFP afin que ces recettes exceptionnelles puissent donner lieu à des dépenses supplémentaires;***	budget de recettes supplémentaires d'un montant de 1 185,1 millions d'EUR provenant des amendes et astreintes définitivement payées;

Or. en

Amendement 20
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. salue l'inscription au budget de recettes supplémentaires d'un montant de 1 185,1 millions d'EUR provenant des amendes et astreintes définitivement payées; estime que ces montants constituent ***de véritables sources*** de recettes pour l'Union ***qui*** permettent de réduire les contributions RNB des États membres; ***rappelle, dans ce contexte, que la Commission a proposé des modifications au cours du prochain CFP afin que ces recettes exceptionnelles puissent donner lieu à des dépenses supplémentaires;***	10. salue l'inscription au budget de recettes supplémentaires d'un montant de 1 185,1 millions d'EUR provenant des amendes et astreintes définitivement payées; estime que ces montants constituent ***des recettes supplémentaires bienvenues et non une source ordinaire*** de recettes pour l'Union***, mais qu'ils*** permettent ***néanmoins*** de réduire les contributions RNB des États membres;

Or. en

Amendement 21
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. salue l'inscription au budget de recettes supplémentaires d'un montant de 1 185,1 millions d'EUR provenant des amendes et astreintes définitivement payées; estime que ces montants constituent de véritables sources de recettes pour l'Union qui permettent de réduire les contributions RNB des États membres; rappelle***, dans ce contexte, que la Commission a proposé des modifications au cours du prochain CFP afin*** que ces recettes exceptionnelles ***puissent donner lieu à des*** dépenses ***supplémentaires***;	10. salue l'inscription au budget de recettes supplémentaires d'un montant de 1 185,1 millions d'EUR provenant des amendes et astreintes définitivement payées; estime que ces montants constituent de véritables sources de recettes pour l'Union qui permettent de réduire les contributions RNB des États membres; rappelle que ces recettes exceptionnelles ***doivent rester des ressources ponctuelles destinées à alléger la charge financière des États membres et non servir à justifier de nouvelles*** dépenses ***européennes***;

Or. en

Amendement 22
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. salue l'inscription au budget de recettes supplémentaires d'un montant de 1 185,1 millions d'EUR provenant des amendes et astreintes définitivement payées; estime que ces montants constituent de véritables sources de recettes pour l'Union qui permettent de réduire les contributions RNB des États membres; ***rappelle, dans ce contexte, que la Commission a proposé des modifications au cours du prochain CFP afin*** que ces recettes exceptionnelles ***puissent donner lieu à des*** dépenses ***supplémentaires***;	10. salue l'inscription au budget de recettes supplémentaires d'un montant de 1 185,1 millions d'EUR provenant des amendes et astreintes définitivement payées; estime que ces montants constituent de véritables sources de recettes pour l'Union qui permettent de réduire les contributions RNB des États membres; ***souligne*** que ces recettes exceptionnelles ***devraient avant tout servir à réduire les contributions des États membres ou à renforcer la marge budgétaire de l'Union et non à financer de nouvelles*** dépenses;

Or. en

Amendement 23
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. prend acte de la mise à jour des adaptations salariales pour 2025 et accepte d'intégrer l'impact budgétaire de cette adaptation sous la forme d'un amendement technique dans le PBR nº 3/2025; fait observer que cela implique une réduction d'un total de 78,8 millions d'EUR en crédits non différenciés dans l'ensemble des lignes budgétaires et des sections concernées de la rubrique 7;

Or. en

Amendement 24
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***approuve*** la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif nº 3/2025;	12. ***rejette*** la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif nº 3/2025;

Or. en

Amendement 25
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. charge sa Présidente de constater que le budget rectificatif nº 3/2025 est définitivement ***adopté*** et d'en assurer la publication au Journal officiel de l'Union européenne;	13. charge sa Présidente de constater que le budget rectificatif nº 3/2025 est définitivement ***rejeté*** et d'en assurer la publication au Journal officiel de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 26
Dick Erixon

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, ainsi qu'aux parlements nationaux.	14. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, ainsi qu'aux parlements nationaux ***et au Conseil nordique***.

Or. en